

Bulletin d'histoire politique

Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture

Jacques Henry



Volume 24, Number 2, Winter 2016

La francophonie nord-américaine : bilan historiographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1035067ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1035067ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Henry, J. (2016). Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture. *Bulletin d'histoire politique*, 24(2), 104–119. <https://doi.org/10.7202/1035067ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Études louisianaises : l'insularité puis l'ouverture*

JACQUES HENRY

*Professeur de sociologie et d'anthropologie
Université de Louisiane à Lafayette*

Longtemps, le corpus des publications en sciences sociales consacrées aux populations louisianaises d'origine francophone est resté relativement limité en matière de sujets abordés, de contributeurs et de perspectives développées. On y trouve cependant d'amples informations et des analyses fructueuses sur l'expérience contemporaine des principaux groupes, les Cadiens et les Créoles, et dans une moindre mesure, sur la condition des Indiens francophones. Dernièrement, le champ d'études s'est élargi pour accueillir des travaux critiques et analytiques, des perspectives moins insulaires, et des sujets nouveaux telle la sociologie des désastres.

Il convient au préalable de préciser les paramètres de cette revue de littérature. Tout d'abord, elle est consacrée aux groupes louisianais qui conservent quelque attachement à la francophonie, que celui-ci soit originel comme ce serait le cas pour les descendants d'immigrants français ou les déportés acadiens, ou qu'il soit acquis comme ce serait le cas pour les descendants d'esclaves africains ou d'Amérindiens colonisés par la France. On y traite donc surtout des travaux consacrés aux Cadiens¹, groupe qui apparaît dans le sud-ouest de la Louisiane au cours de la seconde partie du XIX^e siècle issu en partie de descendants des réfugiés acadiens installés entre 1756 et 1785 à la suite du Grand Dérangement, et aux Créoles, descendants des esclaves et hommes libres de couleur qui arrivèrent en Louisiane dans le sillon des colons français, puis des réfugiés d'Haïti et de Saint-Domingue au début du XIX^e siècle². Ensuite, cette revue s'intéresse en priorité aux travaux qui s'attachent à décrire et analyser les aspects anthropologiques, sociologiques et linguistiques de l'expérience cadienne et créole contemporaine, poussant donc au deuxième plan les

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

travaux qui traitent exclusivement de l'histoire de la Louisiane francophone et des groupes qui la composèrent. Enfin, le choix des travaux a été guidé par un souci de privilégier, outre le rappel des travaux fondamentaux, les recherches récentes, novatrices et, dans la mesure du possible, publiées en français. Il ne s'agit donc pas d'un travail encyclopédique exhaustif, mais plutôt d'un éclairage ponctuel sur l'état actuel de la connaissance des dimensions sociales de la francophonie louisianaise en ce début du XXI^e siècle³.

La genèse des études louisianaises modernes

La constitution d'un corpus de ce que l'on peut appeler les études louisianaises fut relativement tardive et, en fait, ne se développa vraiment que lorsque l'existence de la Louisiane francophone commença à apparaître menacée. C'est dans les années 1930 qu'émerge un programme systématique et cohérent de recherche sur les particularités sociales et culturelles locales. Les ouvrages produits par des linguistes et sociologues souvent associés à la Louisiana State University (LSU), l'université d'État basée à Baton Rouge, sont consacrés à la description des variantes du français utilisées dans l'état ou dans certaines paroisses, ainsi qu'aux thèmes de l'acculturation et de l'organisation sociale des Cadiens⁴. Malgré leur petit nombre, l'approche exclusivement descriptive et l'envergure sociale et géographique limitée de ces recherches, celles-ci gardent tout leur intérêt en offrant un tableau peu détaillé, mais fidèle de la situation des Cadiens et Créoles des débuts du XX^e siècle, avant que le processus d'américanisation rapide ne soit totalement engagé. Tout en élargissant le sujet des Créoles aux Cadiens et en adoptant une méthode plus rigoureuse, elles s'inscrivent dans la ligne des travaux pionniers, mais strictement documentaires, de George Washington Cable et Alcée Fortier⁵.

Ce premier élan ne sera guère suivi d'effets. Outre la présentation de quelques thèses universitaires de linguistique descriptive et la publication d'une paire d'ouvrages synthétiques pendant les décennies suivantes⁶, il faut attendre les années 1970 pour assister à une reprise de la recherche sur la francophonie louisianaise. Elle est notable pour plusieurs raisons. Elle se développe dans le sillon des initiatives lancées par divers hommes politiques et éducateurs à la fin des années 1960 pour défendre et redonner force à une culture franco-louisianaise perçue comme menacée de disparition. Elles aboutissent, sous l'égide de James Domengeaux, avocat et politicien influent, en la création en 1968 d'une agence d'état – le Conseil pour le Développement du français en Louisiane (CODOFIL) – et le lancement de programmes d'enseignement du français dans les écoles primaires. Ce qui est particulièrement notoire est que les recherches universitaires suivent le mouvement politique plutôt que de l'informer en

fournissant les données et analyses utiles à appréhender la situation et définir les objectifs poursuivis. La distance, voire la méfiance, entre instances politiques et intellectuelles causera des tensions quant au constat de la situation linguistique (combien de locuteurs francophones, quelles variantes du français utilisées), des moyens pédagogiques à mettre en place (quelles méthodes choisir, où trouver des enseignants) et des objectifs culturels à poursuivre (tradition ou modernité?)⁷. Elle est ensuite le fait d'universitaires principalement louisianais, un trait partagé avec la vague de recherche précédente. La proximité du terrain et d'un public curieux des affaires locales, l'éloignement de la Louisiane des centres de pouvoir et de savoir américains et francophones expliquent en partie cette insularité ainsi que l'accent sur la description plus que sur l'analyse et l'approche critique. Cette nouvelle vague est enfin pluridisciplinaire, associant historiens, folkloristes, linguistes, anthropologues, sociologues et géographes. Cette coopération est rendue nécessaire par les objectifs poursuivis. Glenn Conrad, directeur de l'influent recueil *The Cajuns. Essays on their History and Culture*, vise à combattre le stéréotype du Cadien exotique et menacé en documentant sa survie et sa modernité. Pour leur part, Steven DelSesto et Jon Gibson, les premiers à offrir un regard anthropologique moderne sur la situation des Cadiens, œuvrent à «préserver par écrit l'unique et intéressant mode de vie du sud de la Louisiane» non pas parce qu'il disparaît, mais parce qu'il a «persisté face à la modernisation et urbanisation effrénée» et qu'il continue de procurer identité et «joie de vivre»⁸.

Rassemblant des textes consacrés notamment à l'histoire, à la langue, au folklore, à la cuisine, aux activités économiques, à la famille ou à la politique, ces collections ont fourni un traitement bref, mais rigoureux des caractéristiques des Cadiens modernes. Elles ont servi de modèles à des travaux plus récents qui, tels *Cajun Country* et *Cultural Gumbo*, restent à ce jour les rares ouvrages de référence⁹. On pourra déplorer que ces travaux restent ancrés dans une approche descriptive et unilatérale de mise en avant d'une spécificité et de «traditions», sans les interroger ni les intégrer à des problématiques limitant ainsi leur portée analytique ou théorique.

Il faut se tourner vers le travail des géographes et des anthropologues canadiens qui coopérèrent au *Projet Louisiane* dans les années 1970 pour obtenir un regard plus critique sur la situation du français et les actions prises au nom de la culture cadienne. Il en résulta une série de documents de travail dont plusieurs apparurent en 1983 dans la collection *De l'Archipel perdu au continent retrouvé* dont une version mise à jour et en anglais fut publiée ultérieurement¹⁰.

Pris dans leur ensemble, ces travaux – et ceux qui vont les suivre, comme on le verra ci-dessous – vont avoir un double impact. Ils contribuent d'une part à établir un champ de recherche – que l'on peut qualifier

d'études louisianaises ou *Louisiana Studies* selon l'intitulé de programmes universitaires – qui, en validant l'existence et l'authenticité de son objet, contribue à légitimer l'identité qui s'y attache et à réclamer son inclusion dans le contexte plus large de la francophonie. Ils révèlent d'autre part une dichotomie qui va traverser ce champ de recherche partagé entre deux approches – l'une descriptive visant à documenter des pratiques sociales et culturelles menacées afin de conforter une identité problématique et d'affirmer une spécificité qui s'estompe, l'autre analytique et critique s'attachant à questionner les discours hégémoniques en prenant en compte les rapports de force passés et présents. Nous allons maintenant examiner plus en détail les composantes de ce champ, celles qui font l'objet de productions régulières et abondantes – linguistique, étude du folklore et des productions culturelles, sociologie de l'identité, enseignement – et celles plus occultées – études des questions de stratification raciale et socio-économique et de religion.

Spécialisation et ouverture en linguistique et sociologie

Bien que les chercheurs intéressés par les pratiques langagières louisianaises déplorent souvent le manque de travaux d'envergure sur les diverses langues utilisées, les recherches se poursuivent¹¹. Leur somme commence maintenant à fournir une description adéquate des idiomes utilisés en Louisiane et une meilleure compréhension des pratiques linguistiques. La description des deux idiomes les plus utilisés, le français cadien et le créole louisianais, porte surtout sur le lexique, laissant les dimensions phonologique, morphologique et syntaxique moins documentées. Pour le français cadien, le *Dictionary of the Cajun Language* du Père Daigle et les travaux de Griot et de Lavaud-Grassin représentaient les recherches les plus exhaustives jusqu'à la récente publication du *Dictionary of Louisiana French*¹². Cet ouvrage, fruit d'un long travail de collecte et d'exploitation d'archives, et d'une étroite collaboration entre linguistes et enseignants d'une demi-douzaine d'universités, propose aux spécialistes et au grand public l'état actuel et exhaustif du lexique des variantes du français utilisées en Louisiane.

En parallèle, des études ponctuelles sur des particularités phonologiques et morphologiques du Cadien ont permis de jeter quelque lumière sur les conditions historiques de sa formation et de relativiser son image stéréotypée d'un idiome franco-acadien archaïque préservé dans les bayous. D'un côté, certains travaux proposent une analyse critique des liens entre le parler acadien des Provinces maritimes et le parler cadien en Louisiane. Examinant la présence et la fréquence de quelques traits linguistiques telles l'utilisation du *quoi* ou du *qui* et la terminaison en – *ont* à la troisième personne du pluriel, les auteurs concluent unanimement en

une affinité limitée entre le cadien et l'acadien pour Klingler, constat d'un « continuum discontinu » pour Neumann-Holzschuh et Wiesmath ou d'un processus de « dédialectalisation » pour Dubois¹³.

De l'autre côté, des travaux mettent en évidence des liens et des influences non acadiennes sur le français louisianais, tels le français québécois ou le créole louisianais¹⁴. Avec les travaux de Sylvie Dubois et son équipe consacrés aux variations stylistiques et aux contacts linguistiques¹⁵ se dégage l'image d'un français cadien composite et flexible selon les influences formatrices, les régions où il est parlé et les locuteurs qui l'utilisent.

Les recherches consacrées au créole louisianais sont moins nombreuses et le fait d'un petit nombre de chercheurs¹⁶. Elles révèlent que le créole louisianais est utilisé comme seconde langue uniquement, principalement par les Noirs, et qu'il est à de nombreux égards proche du cadien.

Il convient enfin de noter le travail en sociolinguistique qui s'intéresse aux conditions sociohistoriques ayant contribué au développement du cadien et du créole louisianais et qui continue d'influencer leur évolution et leur usage. Le volume édité par Albert Valdman reste à ce jour la contribution la plus abordable, rassemblant, entre autres, des contributions sur la déperdition linguistique (*language loss*), l'émergence de nouvelles normes d'écriture, et les actions consacrées à l'enseignement et la promotion des cultures francophones. Les nombreuses et remarquables publications de Sylvie Dubois et de ses différents collaborateurs traitent également de ces sujets¹⁷. Quelques travaux d'intérêt ont été consacrés à des sujets plus précis, principalement le thème de l'identité ethnique souvent traité à la lumière des concepts d'adaptation et d'ethnicité symbolique. Qu'il s'agisse du processus d'adaptation culturelle de la petite communauté cadienne d'Henderson, de celui d'ethnogenèse ou celui, inverse, d'américanisation, les auteurs mettent l'accent sur le processus de création identitaire ancré bien sûr dans l'histoire, mais également dans le jeu des forces économiques, principalement la commercialisation de la culture cadienne et les effets de la stratification sociale¹⁸. On peut remarquer que ces analyses, de type constructiviste, pour qui l'identité cadienne contemporaine est fluide et de moins en moins ancrée dans le passé, divergent nettement du discours politique et touristique dominant qui tend à exulter les racines acadiennes et la pérennité de traits prétendument traditionnels.

Prise dans son ensemble, la recherche récente produit l'image d'une collectivité cadienne dont la présence démographique est en baisse (135 000 locuteurs francophones, 42 000 se réclamant d'origine acadienne pour 667 000 se réclamant de quelque origine française dans une population louisianaise de 4,5 millions) et dont la particularité structurelle disparaît (les Cadiens ne diffèrent plus guère des Louisianais blancs en termes de famille, éducation, emploi et revenus), mais qui conserve un attachement

vivace sinon vécu à un héritage diffus, mais renouvelé par une dynamique production culturelle.

Les recherches sur la communauté créole présentent un dilemme intéressant. L'immense majorité porte sur l'histoire des communautés blanches, noires et métisses qui tour à tour se développèrent ou arrivèrent en Louisiane, mais peu sont dédiées au seul groupe qui revendique au XXI^e siècle l'appellation créole, les Louisianais noirs résidant dans le centre-ouest de la Louisiane et invoquant un lien avec la francophonie¹⁹. La recherche porte d'autre part sur des aspects particuliers tels la langue ou la musique (voir les sections sur la langue ci-dessus et sur l'identification raciale ci-dessous). Depuis la notable ethnographie des Créoles de Cane River de Gary Mills, la connaissance de l'expérience créole contemporaine reste parcellaire. Articles et chapitres épars proposent des descriptions limitées, mais détaillées, et des analyses critiques de la composition changeante des populations créoles, de l'évolution du terme « créole », et des conditions politiques, sociales et économiques ayant influencé leurs développements au cours des XIX^e et XX^e siècles²⁰. Andrew Jolivet (2007) propose une discussion innovante de l'identité créole qui doit, pour lui, inclure la dimension amérindienne²¹.

Productions culturelles : entre description et critique

Sans surprise, la documentation des productions culturelles cadiennes et créoles est la branche la plus active des études louisianaises. On y trouve des ouvrages sur le folklore, les célébrations populaires et la littérature orale²², la cuisine²³, l'architecture²⁴ et des compilations d'articles sur ces différents sujets²⁵. Mais ce sont indiscutablement les musiques louisianaises qui suscitent le plus d'attention parmi les chercheurs, qui réagissent ainsi au volume impressionnant de productions et à l'intérêt populaire et commercial qu'elles suscitent. On notera en particulier les travaux fondateurs de Barry Ancelet, John Broven et Ann Savoy sur la musique cadienne²⁶, celui de Shane Bernard sur le swamp pop, « le rhythm'n' blues des Cadiens et Créoles²⁷ », et ceux de Michael Tisserand, de Sandmel et Olivier, et de Todd Mouton sur le zydeco des Créoles²⁸. Exemple de la perspective descriptive et historiographique qui domine le champ, l'ouvrage de Ryan Brasseaux rassemble une large et fort utile collection d'articles sur le sujet²⁹.

Des travaux plus récents élargissent le champ et développent des analyses inspirées par la mouvance post-moderne ou la problématique des groupes minoritaires. Faisant figure de pionnier, Mark Mattern analyse la contribution – limitée – des musiciens louisianais au mouvement de revendication identitaire et Charles Stivale³⁰ propose une analyse critique – et localement critiquée – de la popularité de la musique et de la danse

cadiennes : l'historien et musicologue louisianais Ryan Brasseaux nargua « les illusions de Charles Stivale de devenir Cadien via la danse et la musique explorées grâce aux machinations théoriques de Gilles Deleuze et Felix Guattari³¹ ». Wood et Freher sortent du traditionnel terrain louisianais en étudiant l'émergence et le développement du zydeco au Texas, Mark DeWitt se penchant sur la diffusion et la circulation de la musique franco-louisianaise en Californie³². Sur la base de leur travail de terrain, deux chercheurs français interrogent les liens entre production musicale et identité. Sara LeMenestrel montre en quoi la musique franco-louisianaise représente un espace privilégié de négociation de la différence fondée sur des représentations stéréotypées des notions de race, de classe et de région. Pour sa part, s'intéressant à l'instrumentalisation identitaire et commerciale du zydeco, Claude Chastagner émet des doutes quant à la validité de ce style musical à ancrer ou à former une identité créole moderne³³. Prises ensemble, ces recherches prennent le contre-pied des travaux des auteurs louisianais mentionnés en premier. Loin d'affirmer une convergence fraternelle et fondatrice entre Cadiens et Créoles, elles proposent que malgré les similarités d'existence et l'interaction entre les groupes cadien et créole, malgré le fonds musical commun qui alimente la musique cadienne et le zydeco, malgré les périodes de rapprochement, les deux groupes restent séparés spatialement et socialement. D'autre part, la capacité de chaque musique à représenter leurs groupes respectifs est analysée comme étant une construction récente et largement idéologique, plus un exemple d'invention de tradition et d'ethnicité symbolique que de pérennité de pratiques culturelles.

Zones d'ombre et ouverture

Au-delà des domaines cités ci-dessus, des thèmes plus limités ont été l'objet de travaux dont l'intérêt réside moins dans leur discussion des questions fondamentales posées à la francophonie louisianaise (quelle origine, quelle langue, quelle identité?) que dans l'éclairage qu'ils portent sur quelques aspects de l'expérience contemporaine de la francophonie louisianaise. Le statut juridique du français en fournit un exemple. Alors que le mouvement de revendication ethnique battait son plein en Louisiane, l'assertion du statut constitutionnel du français comme seconde langue d'État était souvent avancée par les dirigeants francophones comme preuve du succès de leurs actions³⁴. Les dispositions législatives adoptées par le parlement louisianais en 1968 en faveur de l'enseignement du français et de la signalisation bilingue remettaient en question, il est vrai, l'hégémonie de l'anglais que la Constitution de 1921 avait instituée. Certains juristes examinèrent les conséquences juridiques de ce changement de cap, par exemple James H. Domengeaux qui considère les implications

sur le statut officiel de population minoritaire des Cadiens (ils n'en sont pas une, conclut-il, et donc ne peuvent se prévaloir des dispositions constitutionnelles correspondantes)³⁵. Pour sa part, Roger Ward sous-titre son analyse de la place du français dans la loi et l'enseignement du droit civil en Louisiane d'un terme éloquent, « un requiem », et conclut non sans hyperbole que malgré son déclin, le français « s'obstine à exercer une influence, somme toute lilliputienne, sur le droit louisianais³⁶ ».

L'une des principales initiatives du mouvement francophone dans les années 1970, l'enseignement du français fut également l'objet de virulentes discussions quant à ses modalités et ses résultats. Quelques années après le lancement du programme d'enseignement du français comme seconde langue dans les écoles publiques louisianaises, les conditions de son déroulement sont soumises à des regards critiques qui contestent la priorité donnée au français standard contre les variantes louisianaises et le rôle joué par les enseignants étrangers importés pour l'occasion de France, de Belgique et du Québec³⁷. Les bilans dressés ultérieurement³⁸ font état de résultats mitigés : peu d'élèves promettent de devenir bilingue, mais l'impulsion donnée aux manifestations culturelles cadiennes en général est indéniable, comme en témoignent l'élaboration de matériaux pédagogiques alternatifs, l'émergence d'une littérature cadienne et le développement de normes d'écriture³⁹. Dernièrement, l'attention s'est déplacée vers les programmes d'immersion en français qui ont depuis les années 1990 supplanté les efforts antérieurs inefficaces. Leurs résultats pédagogiques et les conséquences socioculturelles sur la construction identitaire sont largement jugés positifs⁴⁰.

Avant de conclure ce bref survol bibliographique, un détour vers les sujets et thèmes qui brillent par leur absence ou leur rareté est révélateur. On peut commencer par noter que si le traitement des dimensions historiques de l'affiliation religieuse et de la classification raciale est substantiel et se poursuit⁴¹, il n'en va pas de même pour la description et l'analyse des situations actuelles. Cela peut paraître surprenant au regard de l'importance de ces sujets dans la société américaine et donc en Louisiane.

L'examen de la dimension religieuse contemporaine se voit largement ignorée alors que le catholicisme historique et contemporain des Cadiens et Créoles est immanquablement noté et qu'il constitue encore au XXI^e siècle un important critère d'identification. En effet, si les Cadiens et Créoles, de même que Indiens Houma, ne sont plus guère francophones, ils restent majoritairement catholiques. Datés et d'envergure limitée, les articles de Clarke sur l'affiliation religieuse des Cadiens au début du XX^e siècle et de Sexton sur les « traiteurs » lèvent un peu du voile⁴², ainsi que les brefs traitements des pratiques et croyances religieuses des Cadiens disséminées dans des ouvrages consacrés à d'autres sujets⁴³. Il est vraisemblable que l'acceptation du catholicisme par la société américaine – la

première affiliation religieuse en termes de croyants, une forte association avec la classe moyenne – ait gommé la saillance de la différence religieuse des Cadiens, et avec elle l'intérêt à l'étudier.

Le traitement de l'identification raciale des populations francophones illustre une intéressante – et prévisible — dichotomie. Le sujet est largement occulté pour les Cadiens, mais il est libéralement traité lorsqu'il s'agit des Créoles. La thèse de Marc David, une petite note de Carl Lindahl sur la pratique de certains participants blancs au Mardi gras de se déguiser en Noirs et quelques articles consacrés au terme *coonass* – un identifiant péjoratif adressé aux et utilisé par les Cadiens — constituent les exceptions notables où l'identification des Cadiens comme blanc est discutée⁴⁴. Bien que les Cadiens se considèrent blancs et que cela leur confère le statut privilégié dans la société américaine, cette dimension n'a pas suscité, en Louisiane, de recherches sur l'identité blanche à l'instar de celles qui se sont développées dans le cadre des *White Studies* de la sociologie américaine. Par contre, la dimension raciale des Créoles fait l'objet de nombreux travaux, même si l'analyse est principalement orientée dans une direction historique et suit typiquement l'évolution de l'identifiant *créole* à travers ses différents sens (Créoles blancs, gens de couleur, métis, Créoles noirs)⁴⁵.

Le passage des ouragans Katrina (2005), Rita (2005) et Ike (2011) puis l'explosion de la plateforme pétrolière BP Deepwater Horizon (2010) et la marée noire qui s'ensuivit dans le golfe du Mexique eurent un impact dévastateur sur le territoire, la faune, la flore, et les populations du sud de la Louisiane. Les relations entre conditions écologiques et peuplement dans cette région avaient certes déjà été étudiées ainsi que les risques liés au développement industriel⁴⁶. Cependant, l'ampleur et la succession de ces catastrophes ont donné une nouvelle impulsion aux études sur les relations entre environnement naturel et populations humaines. Les travaux cités ici ne concernent pas uniquement les populations francophones – elles ne sont pas les seules à occuper ces territoires —, mais éclairent de manière innovante leurs conditions de vie et d'organisation, avant et après les désastres. Le corpus, limité, mais éclectique, comprend à la fois des relations descriptives sur les secours mis en place⁴⁷, les conditions subies par les personnes évacuées et les Indiens louisianais et des analyses anthropologiques de l'adaptation des pêcheurs de crevettes, de la gestion de la mémoire après Katrina, et des critères et conditions de retour⁴⁸.

Ces récentes contributions représentent une ouverture intéressante dans la mesure où elles s'intéressent aux communautés d'origine francophone dans le contexte écologique et social qu'elles partagent avec d'autres groupes – en Louisiane ou ailleurs — au-delà de leur origine ou de leur identité culturelle.

Cette conclusion vaut également pour les autres secteurs des études louisianaises. L'attention grandissante portée aux questions théoriques et méthodologiques, l'arrivée de chercheurs non louisianais plus enclins à développer des analyses moins ancrées dans la célébration et la défense des cultures locales, et la poursuite des pistes d'investigation ouvertes par leurs prédécesseurs en linguistique (le cadien est bien du français) et dans l'analyse des productions culturelles laissent augurer un futur fertile en débats et en découvertes.

Pistes bibliographiques sur l'histoire de la Louisiane francophone

Bien que cet article ne traite pas principalement de la dimension historique de la Louisiane francophone (que l'on peut même concevoir comme étant l'histoire de la Louisiane), le lecteur pourra se référer aux sources suivantes pour combler cette lacune. La bibliographie de Florence Jumonville (*Louisiana History: an annotated bibliography*, Westport, Greenwood Press, 2002, 782 p.) offre un traitement exhaustif de la question jusqu'en 2000 et recense entre autres les travaux classiques de plusieurs historiens importants dont Carl Brasseaux, Gabriel Debien et Paul Lachance. En ce qui concerne les productions récentes, les ouvrages suivants pourront être consultés :

- Bradley G. Bond (dir.), *French Colonial Louisiana and the Atlantic World*, Bâton Rouge, LSU Press, 2005, 322 p.
- Marjorie Bourdelais, *La Nouvelle-Orléans. Croissance démographique, intégrations urbaine et sociale (1803–1860)*, Bern, Berlin, Bruxelles, Frankfurt am Main, New York, Oxford, Wien, Peter Lang, 2012, 472 p.
- Nathalie Dessens, *From Saint-Domingue to New Orleans: Migration and Influences*, Gainesville, University Press of Florida, 2007, 257 p.
- Nathalie Dessens, *Creole City. A Chronicle of Early American New Orleans*, Gainesville, University Press of Florida, 2015, 304 p.
- Nathalie Dessens et Jean-Pierre Le Glaunec (dir.), *Interculturalité. La Louisiane au carrefour des cultures*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2013, 310 p.
- Sylvie Dubois (dir.), *Une histoire épistolaire de la Louisiane*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, 110 p.
- Rien Fertel, *Imagining the Creole City: White Creole Print Culture, Community, and Identity Formation in Nineteenth-Century New Orleans*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 2014, 203 p.
- Peter J. Kastor et François Weil (dir.), *Empires of the Imagination: Transatlantic Histories of the Louisiana Purchase*, Charlottesville and London, University of Virginia Press, 2009, 370 p.
- John Lowe (dir.), *Louisiana Culture from the Colonial Era to Katrina*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 2005, 327 p.

Cecile Vidal (dir.), *Louisiana: Crossroads of the Atlantic World*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2014, 278 p.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'orthographe française de *cadien-cadienne* est préférée à celle anglophone de *cajun*.
2. Ainsi nous ne traiterons pas des groupes dont l'existence actuelle n'est plus ou pas attestée comme les *Foreign French*, immigrants français qui s'installèrent dans le courant du XIX^e siècle, et les Créoles blancs, descendants des planteurs, marchands et aristocrates en provenance de France et des Antilles assimilés à la culture américaine après la Guerre civile dans la région de La Nouvelle Orléans ou à la culture cadienne dans la région du Bayou Tèche.
3. Le fait que l'auteur soit anthropologue et non historien, ainsi que la taille limitée du texte, ont également pesé sur l'orientation et les critères de sélection.
4. William Read, *Louisiana French*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1931 ; H. W. Gilmore, « Social Isolation of the French-Speaking People of Rural Louisiana », *Social Forces*, n° 12, 1933, p. 78-84 ; Hosea Phillips, *Étude du parler de la paroisse Évangéline*, Paris, Droz, 1936 ; T. Lynn Smith et Vernon Parenton, « Acculturation among the Louisiana French », *American Journal of Sociology*, n° 44, 1938, p. 355-364. Voir Thomas Klingler, Michael Picone et Albert Valdman, « The Lexicon of Louisiana French », dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press, 1997, p. 145-181 pour une liste plus complète des travaux de cette période.
5. George Washington Cable, *The Creoles of Louisiana*, New York, C. Scribner's sons, 1884 ; Alcée Fortier, *Louisiana Studies. Literature, Customs and Dialects, History and Education*, New Orleans, F.F Hansell & brother, 1894 ; Alcée Fortier, *Louisiana folk-tales, in French Dialect and English Translation*, New Orleans, F.F Hansell & brother, 1895.
6. T. Lynn Smith et Homer Hitt T., *The People of Louisiana*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 1952, 272 p. ; Marylin Conwell et Alphonse Juilland, *Louisiana French Grammar*, La Haye, Mouton, 1963.
7. Cette dichotomie entre analyse scientifique et action politique perdure. Les mesures adoptées depuis 2010 par le parlement louisianais pour relancer un mouvement francophone qui s'essouffle n'impliquèrent guère les chercheurs et n'intégrèrent aucune des analyses sociologiques et linguistiques qui, on le verra, ont contribué depuis trente ans à mieux cerner la situation du français en Louisiane. À ce sujet, voir Jérôme Degrave, « The Economics and Politics of Louisiana Latest French Resistance », *Transatlantica* 1, 2013, p. 2-13 ; Marc Gonzalez et Jacques Henry, « Lois linguistiques des minorités et dynamique de régulation sociolinguistique en Louisiane francophone », communication, Congrès mondial des droits linguistiques, Teramo, Italie, à paraître.
8. Steven DelSesto et Jon Gibson (dir.), *The Culture of Acadiana: Tradition and Change in South Louisiana*, Lafayette, University of Southwestern Louisiana, 1975, p. iv-v ; Glen Conrad (dir.), *The Cajuns: Essays on their History and Culture*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1978, 262 p. Parti de la même mouvance, on peut également mentionner l'ouvrage de Joseph Wilson et Nicholas

- Spitzer (dir.), *Mississippi Delta Ethnographic Overview*, Bâton Rouge, The National Council for the Traditional Arts, 1979, 442 p.
9. Barry J. Ancelet, Jay Edwards et Glen Pitre (dir.), *Cajun Country*, Jackson & London, University Press of Mississippi, 1991, 256 p.; David White, «Cultural Gumbo»? *An Ethnographic Overview of Louisiana's Mississippi Delta and Selected Adjacent Areas*, New Orleans, Jean Lafitte National Park, 1998.
 10. Dean Louder et Eric Waddell (dir.), *Du continent perdu à l'archipel retrouvé: le Québec et l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, 292 p.; Dean Louder et Eric Waddell (dir.), *French America: Mobility, Identity and Minority Experience across the Continent*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1993, 371 p.
 11. Thomas Klingler, Michael Picone et Albert Valdman, «The Lexicon of Louisiana French», dans Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press, 1997, p. 145-181; Michael D. Picone, «Enclave Dialect Contraction: An External Overview of Louisiana French», *American Speech*, vol. 72, n° 2, 1997, p. 117-153.
 12. Jules Daigle, *A Dictionary of the Cajun Language*, Ann Harbor, Edwards Brothers, 1984; Patrick Griot, *Cadjins et Créoles en Louisiane*, Paris, Payot, 1986, 387 p.; Marguerite Lavaud-Grassin, *Les particularités lexicales du parler cajun en Louisiane*, thèse de doctorat non publiée, Paris, Université de Paris III, 1988; Albert Valdman, Kevin J. Rottet, Barry J. Ancelet, Richard Guidry, Thomas A. Klingler, Amanda LaFleur, Tamara Lindner, Michael D. Picone et Dominique Ryon (dir.), *Dictionary Of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010, 892 p.
 13. Sylvie Dubois, «Un siècle de français cadien parlé en Louisiane», dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord: état présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 287-305; Ingrid Neumann-Holszchuh et Raphaëlle Wiesmath, «Les parlers acadiens: un continuum discontinu», *Canadian Journal of Applied Linguistics*, vol. 9, n° 2, 2006, p. 233-249; Thomas Klingler, «How Much Acadian is There in Cajun?», dans Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof (dir.), *Acadians and Cajuns. The politics and culture of French Minorities in North America*, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2009, p. 91-103.
 14. Kevin Rottet, *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*, New York, Peter Lang, 2001, 302 p.; Luc Baronian, «Une influence probable du créole louisianais sur le français cadien», *La linguistique*, vol. 41, n° 1, 2005, p. 133-140; Luc Baronian, «L'apport linguistique québécois en Louisiane», dans Maria Iliescu, Heidi Siller-Runggaldier et Paul Danler (dir.), *Actes du XXV^e congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Berlin, Mouton de Gruyter, n° 7, 2010, p. 231-240.
 15. Carole Salmon et Sylvie Dubois, «Le degré d'accommodation linguistique du français cadien en Louisiane», dans Jean Pierre Cuq et Patrick Chardenet (dir.), *Faire vivre les identités: un parcours en francophonie*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2010, p. 9-16.
 16. Ingrid Neumann, *Le Créole de Breaux Bridge, Louisiane: étude morphosyntaxique, textes, vocabulaire*, Hamburg, H. Buske, 1985, 500 p.; Albert Valdman, Thomas

- Klingler, Margaret Marshall et Kevin Rottet, *Dictionary of Louisiana Creole*, Bloomington, Indiana University Press, 1998, 556 p. ; Thomas Klingler, *If I could Turn My Tongue Like That : The Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 2003, 631p.
17. Albert Valdman (dir.), *French and Creole in Louisiana*, New York, Plenum Press, 1997, 372 p. ; Sylvie Dubois et Megan Melançon, « Cajun is Dead – Long Live Cajun : Shifting from a Linguistic to a Cultural Community », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 1, n° 1, 1997, p. 63-93 ; Sylvie Dubois et Barbara M. Horvath, « Creoles and Cajuns : A Portrait in Black and White », *American Speech*, vol. 78, n° 2, 2003, p. 192-207.
 18. Marjorie Esman, *Henderson, Louisiana : Cultural Adaptation in a Cajun Community*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1985, 137 p. ; James Dormon, *The People called Cajuns : An Introduction to an Ethnohistory*, Lafayette, The Center for Louisiana Studies, 1983, 98 p. ; Shane Bernard, *The Cajuns. Americanization of a People*, Jackson, University Press of Mississippi, 2003, 196 p. ; Sara LeMestrel, *La voie des Cadiens : Tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin, 1999, 431 p. ; Jacques Henry et Carl Bankston, *Blue Collar Bayou : Louisiana Cajuns in the New Economy of Ethnicity*, Westport, Praeger, 2002, 245 p.
 19. Elles dépassent donc le cadre de cet essai consacré aux populations existantes même si les circonstances historiques ont évidemment contribué à définir la situation contemporaine.
 20. Gary Mills, *The Forgotten People : Cane River's Creoles of Color*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1977, 277 p. ; Carl Brasseaux, Keith Fontenot et Claude Oubre, *Creoles of Color in the Bayou Country*, Jackson, University Press of Mississippi, 1994, 174 p. ; Carl Bankston et Jacques Henry, « The Socioeconomic Position of the Louisiana Creoles : An Examination of Racial and Ethnic Stratification », *Social Thought and Research*, vol. 21, n° 12, 1998, p. 253-278 ; Jacques Henry et Carl Bankston, « Propositions for a Structuralist Analysis of Creolism », *Current Anthropology*, vol. 39, n° 4, 1998, p. 558-566 ; Sylvie Dubois et Megan Melançon, « Creole is, Creole ain't : Diachronic and synchronic attitudes toward Creole identity in southern Louisiana », *Language in Society*, vol. 29, n° 2, 2000, p. 237-258 ; Nicholas Spitzer, « Monde Créole : The Cultural World of French Louisiana Creoles and the Creolization of World Cultures », *The Journal of American Folklore*, vol. 116, n° 459, 2003, p. 57-72.
 21. Andrew Jolivette, *Louisiana Creoles : Cultural Recovery and Mixed Race Native American Identity*, Lanham, Lexington Books, 2007.
 22. Barry Ancelet, « Capitaine, voyage ton flag » : *The Traditional Cajun Country Mardi Gras*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1989 ; Barry Ancelet, *Cajun and Creole Folktales : The French Oral Tradition of South Louisiana*, New York, Garland Pub. 1994 ; Carl Lindahl, Maida Owens et C. Renée Harvison (dir.), *Swapping Stories : Folktales from Louisiana*, Jackson, University Press of Mississippi, 1997.
 23. C. Paige Gutierrez, *Cajun Foodways*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 149 p. ; Marcelle Bienvenu, Carl Brasseaux et Ryan Brasseaux, *Stir the Pot. The History of Cajun Cuisine*, New York, Hippocrene Books, 2005, 208 p.
 24. Jay Edwards, *Louisiana's Remarkable Vernacular Architecture*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1988, 31 p. ; Jay Edwards et Nicolas Kariouk,

- A Creole Lexicon: Architecture, Landscape, People*, Baton Rouge, Louisiana State University Press, 2004, 270 p.
25. Marcia Gaudet et James McDonald (dir.), *Mardi Gras, Gumbo, and Zydeco: Readings in Louisiana Culture*, Jackson, University Press of Mississippi, 2003.
 26. John Broven, *South to Louisiana: The Music of Cajun Bayous*, New Orleans, Pelican Press, 1983; Barry Ancelet et Elemore Morgan, *The Makers of Cajun Music*, Austin, TX, University of Texas Press, 1984; Ann Savoy, *Cajun Music: A Reflection of a People*, Vol.1, Eunice, LA, Blue Heron Press, 1984; Barry Ancelet, Philip Gould, avec Benny Graeff and David Simpson, *One Generation at a Time. Biography of a Cajun and Creole Music Festival*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 2007, 224 p.
 27. Shane Bernard, *Swamp Pop: Cajun and Creole Rhythm and Blues*, Jackson, University Press of Mississippi, 1996, 264 p.
 28. Michael Tisserand, *The Kingdom of Zydeco*, New York, Arcade Publishing, 1998, 382 p.; Ben Sandmel et Rick Olivier, *Zydeco!*, Jackson, University Press of Mississippi, 1999, 189 p.; Todd Mouton, *Way Down in Louisiana. Clifton Chenier, Cajun, Zydeco and Swamp Pop Music*, Lafayette, UL Press, 2015, 312 p.
 29. Ryan A. Brasseaux (dir.), *Accordions, Fiddles, Two Step & Swing: A Cajun Music Reader*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 2006, 535 p. Voir aussi Ryan Brasseaux, *Cajun Breakdown: The Emergence of an American-made Music*, New York, Oxford University Press, 2009, 377 p.
 30. Mark Mattern, «Cajun Music, Cultural Revival: Theorizing Political Action in Popular Music», *Popular Music in Society*, vol. 22, n° 2, 1998, p. 31-49; Charles Stivale, *Disenchanting Les Bons Temps: Identity and Authenticity in Cajun Music and Dance*, Durham, Duke University Press, 2003, 217 p.
 31. Ryan Brasseaux, *Accordions...*, *op. cit.*, p.26.
 32. Roger Wood et James Fraher, *Texas Zydeco*, Austin, University of Texas Press, 2006, 323 p.; Mark DeWitt, *Cajun and Zydeco Dance Music in Northern California Modern Pleasures in a Postmodern World*, Jackson, University Press of Mississippi, 2008, 352 p.
 33. Sara LeMenestrel, «French music, Cajun, Creole, Zydeco: Ligne de couleur et hiérarchies sociales dans la musique franco-louisianaise», *Civilisations*, vol. 53, n° 1-2, 2006, p. 119-147; Sara LeMenestrel, *Negotiating Difference. Categories, Stereotypes and Identifications in French Louisiana Music*, Jackson, University Press of Mississippi, 2014, 383 p.; Claude Chastagner, «Du développement au marketing: l'instrumentalisation de la musique zydeco», dans Laurent Sébastien Fournier, Dominique Crozat, Catherine Bernié-Boissard et Claude Chastagner (dir.), *Développement culturel et territoire*, Paris, L'Harmattan, 2011, 330 p.; Claude Chastagner, «"Eh toi! You're alright?": zydeco et identité créole», dans Jeremy Price, Licia Bagini et Marlène Belly (dir.), *Langue, musique, identité*, Paris, Publibook Université, 2012, p. 183-198.
 34. David Marcantel, «Statut légal du français en Louisiane», *Parlements et Francophonie*, n° 54, 1984, p. 34-43.
 35. James H. Domengeaux, «Native Born Acadians and the Equality Ideal», *Louisiana Law Review*, n° 46, 1986, p. 1151-1195.
 36. Roger K. Ward, «The French Language in Louisiana Law and Legal Education: A Requiem», *Louisiana Law Review*, vol. 57, n° 4, 1997, p. 1319.

37. Gerald Gold, « The Cajun French Debate in Louisiana », dans Beverly Hartford, Albert Valdman et Charles Foster (dir.), *Issues in International Bilingual Education. The Role of the Vernacular*, New York, Plenum Press, 1982, p. 221-240.
38. Jacques Henry, « L'enseignement du français en Louisiane : L'effort continue », *Parlements et Francophonie*, n° 60, 1986, p. 98-110 ; Barry Ancelet, « A Perspective on Teaching the "Problem Language" in Louisiana », *The French Review*, vol. 61, n° 3, 1988, p. 345-356.
39. Donald Faulk, *Cajun French*, I. Crowley, LA, Cajun Press, 1977 ; Randall Whitley et Harry Jannise, *Conversational Cajun French*, I. Bâton Rouge, LA, Chicot Press, 1978 ; Patrick Gelhay, *Notre Langue louisianaise*, Jennings, Les Éditions françaises de Louisiane, 1985 ; Barry David, « A French literary renaissance in Louisiana : Cultural reflections », *Journal of Popular Culture*, n° 23, 1989, p. 47-63 ; Becky Brown, « The Social Consequences of Writing Louisiana French », *Language in Society*, n° 22, 1993, p. 67-101.
40. Stephen Caldas et Nicole Boudreaux, « Poverty, Race, and Foreign Language Immersion : Predictors of Math and English Language Arts Performance », *Learning Languages*, vol. 5, n° 1, 1999, p. 4-15 ; Aonghas St-Hilaire, « Louisiana French Immersion Education : Cultural Identity and Grassroots Community Development », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 26, n° 2, 2005, p. 158-172.
41. Parmi les travaux les plus récents sur ces questions, on pourra consulter Amy Jo Purl, *Des baptistes dans un milieu catholique : transformation ou renforcement de l'identité cadienne*, thèse de doctorat, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette, 2002, 207 p. ; R. Bentley Anderson, *Black, White, and Catholic : New Orleans Interracialism, 1947-1956*, Nashville, Vanderbilt University Press, 2005 ; Justin D. Poché, « The Catholic Citizens' Council : Religion and White Resistance in Post-War Louisiana », *U.S. Catholic Historian*, vol. 24, n° 4, 2006, p. 47-68 ; Brian Klopotek, *Recognition Odysseys : Indigeneity, Race, and Federal Tribal Recognition Policy in Three Louisiana Indian Communities*, Durham and London, Duke University Press, 2011, 391 p. ; Emily Suzanne Clark, « Creoles, Catholics, and Color Lines », *Journal of Africana Religions*, vol. 2, n° 2, 2014, p. 263-270 ; Glenn Chambers, « "Goodbye God, I'm Going to Texas" : The Migration of Louisiana Creoles of Colour and the Preservation of Black Catholic and Creole Traditions in Southeast Texas », *Journal of Religion and Popular Culture*, vol. 26, n° 1, 2014, p. 124-143 ; Michael Pasquier, « Creole Catholicism before Black Catholicism : Religion and Slavery in French Colonial Louisiana », *Journal of Africana Religions*, vol. 2, n° 2, 2014, p. 271-279. Enfin, on pourra se référer à Sara LeMenestrel, « Bibliographie sélective sur le métissage culturel franco-louisianais (Cadiens/ Créoles noirs) », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, <http://nuevomundo.revues.org/564>, consulté le 5 novembre 2015.
42. Clifford J. Clarke, « Religion and Regional Culture : The Changing Pattern of Religious Affiliation in the Cajun Region of Southwest Louisiana », *Journal for the Scientific Study of Religion*, vol. 24, n° 4, 1985, p. 384-395 ; Rocky Sexton, « Cajun and Creole Treaters : Magico-Religious Folk Healing in French Louisiana », *Western Folklore*, 1992, p. 237-248.

43. Barry J. Ancelet, Jay Edwards et Glen Pitre (dir.), *op. cit.*, 1991, p. 77-84 ; Carl Brasseaux, *Acadian to Cajun: Transformation of a people 1803-1877*, Jackson, University Press of Mississippi, 1992, p. 33-37 ; Jacques Henry et Carl Bankston, *op. cit.*, 2002, p. 131.
44. Marc David, *Memory's Warp: The Cultural Politics of History and Race in South Louisiana*, thèse de doctorat, University of North Carolina at Chapel Hill, 2005 ; Carl Lindhal, « A Note on Blackface », *Journal of American Folklore*, vol. 114, n° 452, 2001, p. 248-254 ; Shana Walton, « Louisiana's Coonasses: Choosing race and class over ethnicity », dans C. Ray et L. E. Lassiter (dir.), *Signifying Serpents and Mardi Gras Runners. Representing Identity in Selected Souths*, Athens, The University of Georgia Press, 2003, p. 38-48 ; Rocky Sexton, « Cajun or Coonass? Exploring Ethnic Labels in French Louisiana Regional Discourse », *Ethnology*, vol. 48, n° 4, 2009, p. 269-294.
45. Virginia Dominguez, *White by Definition: Social Classification in Creole Louisiana*, New Brunswick, Rutgers University Press, 1986, 325 p. ; Arnold Hirsch et Joseph Logsdon (dir.), *Creole New Orleans: Race and Americanization*, Bâton Rouge, LSU Press, 1992, 334 p. ; James Dormon (dir.), *Creoles of Color of the Gulf South*, Knoxville, The University of Tennessee Press, 1996, 190 p. ; Anthony Barthelémy, « Light, Bright, Damn Near White », dans Sybil Kein (dir.), *Creole. The History and Legacy of Louisiana's People of Color*, Bâton Rouge, LSU Press, 2000, p. 252-275.
46. Fred Kniffen, *Louisiana: its Land and People*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1968, 196 p. ; Fred Kniffen, *The Historic Indian Tribes of Louisiana: from 1542 to the present*, Bâton Rouge, Louisiana State University Press, 1994, 324 p. ; Robert Gramling, *Oil on the Edge: Offshore Development, Conflict, Gridlock*, New York, State University of New York Press, 1996, 208 p.
47. Jefferson Henessy, « The Cajun Navy », *Acadiana Profile*, January February 2007, p. 29-38 ; Ron Thibodeaux, *Hell or High Water: How Cajun Fortitude Withstood Hurricanes Rita and Ike*, Lafayette, University of Louisiana at Lafayette Press, 2012, 204 p.
48. Jill Harrison, *Buoyancy on the Bayou: Shrimpers Face the Rising Tide of Globalization*, Ithaca, Cornell University Press, 2012, 208 p. ; Sara Le Menestrel et Jacques Henry, « La figure du *Survivor*. Usages de la mémoire et gestion de la catastrophe après les ouragans Katrina et Rita en Louisiane », *Ethnologie française*, vol. 40, n° 3, 2010, p. 495-508 ; Jacques Henry, « Return or Relocate: An Inductive Analysis of Decision in Disaster », *Disasters*, vol. 37, n° 2, 2013, p. 293-316 ; Joanne Derouen, George Wooddell et Robert Gramling, *Going Home: Re-Creating Community After Disaster*, Austin, University of Texas Press, 2016 [à paraître].